104 Année — N° 30 — 25 cent. — AVEC L'AIDE DE DIEU, POUR LA PATRIE — Mardi 6 Février 1934

Télégrammes : Courrier-Moulins
Téléphone : Moulins, 17

# COURRIER DE L'ALLIER

Chèques postaux : Clermont-Ferrand N° 114-83
R. C. n° 662

Pour la publicité régionale, s'adresser exclusivement à l'AGENCE HAVAS, 37, place d'Allier, MOULINS - Palais du Commerce, VICHY

BUREAUX : 13, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, MOULINS

Pour la publicité extra-régionale, s'adresser à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, PARIS, et dans toutes ses succursales

## M. DALADIER VA « VITE ET FORT »

### Pour plaire aux socialistes, il leur sacrifie, sans autre raison, M. Chiappe, préfet de police

**Cette mesure entraîne la démission des trois ministres modérés : MM. Fabry, Piétri et Doussain**

**M. Paul-Boncour devient ministre de la guerre, et M. Marchandeau ministre des finances**

La note communiquée à l'issue du conseil des ministres ne traduisait pas intégralement ce qui s'était passé au cours de cette délibération extraordinaire du gouvernement, samedi.

Non seulement le conseil ne s'était pas borné à un « premier examen » du mouvement administratif, comme le prétendait le communiqué, mais il avait arrêté ce mouvement. Quant aux « sanctions », il en avait bien été question ; elles étaient telles que l'on comprend le peu de hâte mis à les divulguer.

LE « MOUVEMENT » ADMINISTRATIF

Tout le monde savait qu'une âpre lutte politique se livrait depuis quelque temps autour de la personnalité de M. Jean Chiappe, préfet de police, dont les socialistes exigeaient la destitution. Finalement, ils devaient l'emporter, les voix socialistes étant indispensables au gouvernement mardi prochain. La tactique parlementaire avait primé une fois de plus les intérêts du pays.

Voici le détail du mouvement administratif qui a été soumis dès samedi soir à la signature du président de la République :

M. Ponsot, résident général au Maroc, est appelé à d'autres fonctions.

M. Chiappe, préfet de police, est nommé résident général au Maroc.

M. Bonnefoy-Sibour, préfet de Seine-et-Oise, est nommé préfet de police.

M. Guillon, préfet de la Haute-Garonne, est nommé préfet de Seine-et-Oise.

M. Berthoin, préfet en service détaché, est nommé préfet de la Haute-Garonne.

M. Emile Fabre, administrateur de la Comédie-Française, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Thomé est nommé administrateur de la Comédie-Française.

M. Geay, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, est nommé directeur de la Sûreté générale.

M. Pressard, procureur de la République auprès le tribunal de première instance de la Seine, est nommé conseiller à la Cour de cassation, en remplacement de M. Paillé, nommé procureur de la République au tribunal de première instance de la Seine.

**M. Chiappe refuse**

**M. Daladier avait eu, dans la matinée, une conversation téléphonique avec M. Chiappe pour essayer d'obtenir son adhésion. M. Chiappe a refusé le poste qu'on lui offrait et donné au président du conseil ses raisons dans cette belle lettre :**

Monsieur le président,

Je viens d'apprendre que vous avez décidé de me retirer mes fonctions de préfet de police et de m'appeler au poste de résident général au Maroc.

Ce matin, lorsque vous m'avez fait l'honneur de me téléphoner pour m'informer de vos intentions, vous avez fait appel « au bon citoyen et au bon Français ». Vous m'avez dit que mon départ était nécessaire et qu'il ne se rattachait en rien aux affaires en cours. A ce sujet, d'ailleurs, vous m'aviez renouvelé la confiance de votre prédécesseur.

Il m'a été impossible de vous dissimuler ma surprise. Je vous rappelais, en effet, que, ni au cours du long entretien de près de deux heures que vous m'aviez accordé il y a trois jours, et où vous m'aviez prodigué tant de marques d'estime et d'affectueux attachement ; ni au cours des entretiens que j'avais eus avec M. le ministre de l'intérieur, dont le dernier datait à peine d'hier soir et à l'issue duquel j'avais reçu ses félicitations et ses remerciements, rien ne pouvait me laisser prévoir de pareilles intentions. J'ajoutais que mon éloignement de Paris et de la préfecture de police, si haute que fût la fonction à laquelle on m'appelait, serait, dans les circonstances actuelles, fâcheusement interprété par l'opinion publique.

Je ne puis, pour faciliter une opération politique — car il n'est pas d'autre mobile à vos décisions — vous sacrifier ma réputation personnelle et le prestige que j'étais parvenu à donner à mon poste et à mon titre.

Je suis entré riche dans la maison que vous m'obligez à quitter ; j'en sors pauvre.

Pendant dix ans, soit à la Sûreté générale, soit à la préfecture de police, j'ai toujours servi mon pays avec passion et mes chefs avec loyauté, dévouement et fidélité. J'ai toujours défendu, et hier encore, par tradition de famille et conviction personnelle, les institutions républicaines ; toujours aussi, je me suis consacré sans peur et sans défaillance et — ce sera la fierté de ma vie — sans effusion de sang au maintien de l'ordre.

L'inexplicable proposition qui m'est trop généreusement offerte n'est, à mes yeux, à cette heure, qu'une mesure de défiance. C'est pourquoi je vous oppose mon refus. Mais ce refus n'affecte en rien les sentiments qui ont toujours inspiré ma conduite.

Donnant à tous mes collaborateurs, une dernière fois, une preuve de civisme et de discipline républicaine, je leur demande, si vivement qu'ils ressentent l'injustice infligée à leur chef, de rester à leur poste, unis dans un même amour de l'ordre, de la République et de la Ville de Paris.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

**Jean Chiappe.**

P.-S. — Vous ne serez pas surpris que je communique cette lettre à la presse, puisque vous avez déjà envoyé mon successeur prendre possession de son poste.

TROIS MINISTRES DÉMISSIONNENT

MM. Jean Fabry, ministre de la guerre, et Pietri, ministre des finances, n'ont pas voulu ratifier, en continuant leur collaboration à M. Daladier, la décision prise à l'égard de M. Chiappe. Il est certain qu'ils ont eu, même, d'autres mots de désavouer la politique du cabinet. Ils ont donc résolu, dès samedi soir, de donner leur démission et l'ont signifiée au président du conseil dans la lettre que voici :

Monsieur le président du conseil,

En nous faisant, à l'un et à l'autre, l'honneur de nous confier, à une heure difficile, une lourde tâche, vous nous disiez votre volonté de restaurer l'autorité de l'Etat.

Nous vous promettions, de notre côté, sans autre souci que celui de vous y aider, de nous attacher à l'accomplissement de cette œuvre nécessaire.

Ce matin, en conseil, un désaccord profond s'est élevé entre la majorité du Cabinet et nous sur les méthodes et les moyens qui paraissaient propres, dans le moment présent, à atteindre le but où nous tendions ensemble.

Nous tenons pour un devoir de loyauté de vous prier de renoncer à notre collaboration, avant que le gouvernement se soit présenté devant les Chambres et alors qu'il vous est encore facile de trouver les concours nécessaires.

Ce n'est pas sans trouble que nous nous sommes déterminés à cette décision, mais elle nous est apparue comme la seule qui pût assurer, dans les circonstances actuelles, votre pleine liberté d'action.

Croyez, monsieur le président du conseil, à nos meilleurs et respectueux sentiments.

**De son côté, M. Doussain, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, décidait de se retirer également.**

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

M. Daladier a dû s'occuper dès samedi de trouver des successeurs aux ministres démissionnaires. Il était conforme à ses premiers actes de la journée qu'il choisît des personnalités cartellistes, puisque l'esprit cartelliste avait triomphé au conseil des ministres. Il fit donc appeler M. Paul-Boncour et lui offrit le portefeuille de la guerre.

M. Paul-Boncour a accepté, de sorte que la ressemblance entre le cabinet Chautemps et le cabinet Daladier s'est encore accentuée. MM. Daladier et Paul Boncour se trouvent avoir exécuté un hassé-croisé entre les ministères des affaires étrangères et de la guerre.

a M. Paul Marchandeau, député radical-socialiste de la Marne, ancien ministre du budget, a accepté le portefeuille des finances, et M. Jaubert, député radical-socialiste de la Corrèze, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture, devient sous-secrétaire d'Etat aux finances.

NOUVEAU MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Le conseil de cabinet a décidé le mouvement administratif suivant :

M. Villey, préfet du Rhône, est nommé préfet de la Seine, en remplacement de M. Edouard Renard qui a donné sa démission par solidarité avec M. Chiappe.

M. Emile Bollaert, directeur général des beaux-arts, est nommé préfet du Rhône ;

M. Huisman, inspecteur de l'Académie de Paris, est nommé directeur général des beaux-arts.

Dans ce même conseil, d'accord avec son collègue M. Queuille, ministre de l'agriculture, M. Penancier, ministre de la justice, a fait connaître les instructions qu'il a données pour que les infractions aux lois relatives au marché des blés soient poursuivies dans le plus bref délai.

UNE DÉCLARATION DE M. DALADIER

A l'issue du conseil de cabinet, M. Daladier a fait aux représentants de la presse la communication officielle suivante :

— Le président du conseil, responsable de l'autorité gouvernementale, se refuse à toute polémique de presse. Il ne se préoccupe que d'accomplir son devoir envers le pays.

Résolu à faire toute la lumière sur l'affaire Stavisky, à rendre désormais impossibles toutes les défaillances qui se sont produites, il ne se laissera arrêter par rien.

La commission qui sera chargée, dès la rentrée, d'examiner à fond l'affaire Stavisky, recevra, dans l'heure qui suivra sa constitution, tous les documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission et notamment la liste complète des chèques Stavisky.

M. CHAUTEMPS DÉSAPPROUVE M. DALADIER

M. Marcel Hutin, de *l'Echo de Paris*, a recueilli quelques propos significatifs dans les couloirs de la Chambre :

— Le cartel est reformé ! s'exclamaient les plus agités, en ajoutant : Maintenant Daladier peut compter sur une majorité d'au moins 350 voix le premier jour.

Cependant, un certain nombre de radicaux-socialistes présents ne partageaient pas cet optimisme et déchantaient même complètement, lorsque M. Camille Chautemps, s'étant mêlé aux conversations, a été prié de donner son avis.

— Mon avis, a déclaré l'ancien président du conseil, je n'ai pas à le cacher. Le déplacement de M. Thomé est absolument injustifié, comme aussi bien la disgrâce infligée à M. Chiappe !

M. Chiappe, du moins, par son attitude, donne une leçon de républicanisme que le gouvernement devra méditer.

Quant à moi, je préfère être parti comme je suis parti, plutôt que de rester comme le gouvernement reste !

Interrogé par la suite au sujet de ces propos, M. Chautemps a déclaré :

— Il est bien exact qu'en apprenant les mesures brusquement prises contre de hauts fonctionnaires qui ont été mes collaborateurs et dont la brillante carrière commande l'estime, j'ai exprimé ma surprise et mon regret de la forme brutale donnée à ces décisions. J'ai cité, en particulier, le cas de M. Thomé, qui n'a appris sa pittoresque mutation que par un coup de téléphone du directeur des beaux-arts.

Mais, on interpréterait inexactement mes réflexions de caractère personnel si l'on tentait d'en faire une arme politique contre le gouvernement. Je connais trop les difficultés de sa tâche pour tenter de la compliquer et je suis trop attaché aux institutions républicaines pour entraver l'action de ceux qui ont la charge de les défendre.

COMME AVANT...

En ce qui concerne le côté parlementaire, on estime que les mesures qui ont été prises avec la brutalité que l'on sait pourront ressoudre une majorité de gauche. Les socialistes, ayant obtenu le départ de M. Chiappe, seraient, dans l'ensemble, paraît-il, décidés à soutenir M. Daladier.

Mais il apparaît que c'est au sein du parti radical lui-même que des défections pourraient se produire, sans compter celles qui se précisent de plus en plus à l'aile droite de la majorité gouvernementale, c'est-à-dire à la gauche radicale.

Le cabinet Daladier redevient un cabinet semblable au président, c'est-à-dire radical pur. Le précédent du conseil qui semblait à l'origine, vouloir se dégager de toute emprise socialiste, vient, au contraire, l'acheter, en sacrifiant un de ses fonctionnaires, leur appui total.

(Voir la suite en deuxième page)

# DERNIÈRE HEURE

## La crise politique

UNE INTERPELLATION DE M. DOMMANGE

Paris, 5 février. — M. Dommange a décidé d'interpeller sur les raisons qui ont amené le gouvernement, au cours du récent mouvement administratif, à ménager les chefs du parquet de la Seine et de la sûreté générale dont la responsabilité reste engagée par les défaillances de leurs services dans l'affaire Stavisky et à révoquer le préfet de police qui ne cessa de dénoncer les agissements de l'escroc.

LA NOMINATION DE M. THOMÉ N'AURAIT QU'UN CARACTÈRE PROVISOIRE

Paris, 5 février. — On apprend à la dernière minute que la nomination de M. Thomé comme administrateur de la Comédie Française n'a qu'un caractère provisoire. Il est vraisemblable dit-on que M. Thomé se verra attribuer un titre de ministre plénipotentiaire et confier un poste diplomatique.

HIER SOIR, A LA COMÉDIE FRANÇAISE, LE NOM DE M. FABRE A ÉTÉ ACCLAMÉ

Paris, 5 février. — Salle archi-comble, hier soir, à la Comédie Française. La recette dépassait trente mille francs. Et il y avait des spectateurs debout dans toutes les embrasures. On s'attendait à une manifestation puisqu'on jouait *Coriolan* et qu'à chaque représentation de cet ouvrage le public acclame les répliques qui fustigent les démagogues.

Il en fut ainsi :

A chaque fin d'acte, après les applaudissements dus aux interprètes du chef-d'œuvre shakespearien, les huées furent poussées à l'égard du gouvernement, des bans furent battus en l'honneur de M. Fabre et la démission de M. Thomé fut réclamée à grands cris.

Puis, dans les couloirs, se fut une animation fiévreuse, chacun commmentant véhémentement les évènements. Quelques spectateurs faillirent en venir aux mains.

Et, à minuit, après une sortie houleuse, de nombreux cris de « Vive Fabre ! », « A bas Daladier ! », « A bas Thomé ! » furent poussés sous les fenêtres de l'administrateur général.

LE DÉPART DE M. CHIAPPE

Paris, 5 février. — M. et Mme Chiappe ont quitté la préfecture de police ce matin à 11 heures acclamés par une foule considérable.

Auparavant, M. et Mme Chiappe avaient reçu tous les directeurs de la préfecture de police et tous les fonctionnaires de la police judiciaire auxquels M. Chiappe, contenant difficilement son émotion, avait donné l'accolade.

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS MANIFESTERA DEMAIN SOIR A PARIS

Paris, 5 février. — Le conseil d'administration du groupe de la région parisienne de l'Union nationale des combattants publie l'appel suivant :

Il y a quarante-huit heures, le gouvernement obtenait que nous ajournions notre manifestation prévue pour dimanche, en nous promettant de sévir contre les voleurs et les receleurs. Il transmettait lui-même à la presse notre ordre du jour et en assurait l'insertion. Vingt-quatre heures plus tard il trahissait les engagements pris à notre égard et, pour mendier des voix, il prenait des décisions qui révoltent la conscience populaire.

Il y a quarante-huit heures, en présence de nos dirigeants, M. Frot serrait avec effusion les mains de M. Chiappe et le remerciait avec chaleur. Vingt-quatre heures plus tard, il le livrait à la vengeance du parti socialiste.

Si le préfet de police était coupable, qu'est-ce que c'était que ce baiser de Judas et pourquoi avoir tenté de lui donner le Maroc ? Si rien ne peut lui être reproché, pourquoi ce trafic honteux qui consiste à sacrifier un homme pour acheter une majorité ?

Opération sans gloire, qui disqualifie ceux qui l'ont pratiquée.

C'est cela la justice de M. Daladier : « Vite et fort ». Elle écœure l'opinion et dresse les anciens combattants. Nous nous refusons à considérer comme un acte de justice le déplacement de quelques hauts fonctionnaires. S'ils étaient coupables, il fallait les casser aux gages et non chercher pour eux des compensations. S'ils étaient innocents, il fallait les conserver à leur poste. Qu'est-ce que c'est que cette sinistre parodie qui consiste à chasser M. Fabre parce qu'il fait jouer Coriolan, pour le remplacer par M. Thomé qui s'est laissé jouer par Stavisky ?

Est-ce pour aboutir à cela que pendant quatre ans nous avons tout sacrifié à la patrie et que pendant quinze ans nous sommes restés modestement dans le rang ? En sauvant le pays, nous défendions le régime de liberté auquel nous étions profondément attachés. Est-ce pour le voir accaparer aujourd'hui par un clan de partisans qui le vend à des courtiers politiques ?

Anciens combattants, membres de l'U.N.C. ou non, si vous ne voulez pas être complices des marchands de bulletins, vous manifesterez votre indignation mardi soir dans Paris.

Mêmes dispositions que celles qui avaient été prévues pour dimanche. Rassemblement aux mêmes endroits à 20 heures.

Tout contre-ordre qui pourrait être donné n'émanera pas de nous et vous le considérerez comme une manœuvre.

Vous manifesterez dans l'ordre et la dignité et nous verrons bien si on tentera, pour l'éviter, de nous acheter par des rosettes.

Nous verrons bien si on se servira de la police, composée en majorité de nos camarades, pour bâillonner les interprètes fidèles de ceux qui reposent à l'ombre des croix de bois pour avoir voulu que la France reste libre, propre et généreuse.

LES MANIFESTATIONS D'HIER SOIR A PARIS

Paris, 5 février. — Le total des arrestations opérées hier soir est de 82. Aucune arrestation n'a été maintenue. Cependant quelques manifestants seront poursuivis pour refus de circuler et outrages aux agents.

## La grève des taxis à Paris

Paris, 5 février. — La grève des chauffeurs de taxis continue dans le calme.

Quelques voitures, cependant, sont sorties dans la matinée.

## Inondations en Algérie

Bône, 5 février. — A la suite de pluies torrentielles et de débordement de la rivière la Boudjima les bas quartiers de Bône ont été inondés

Une partie de la jetée de la Grande Darse fut enlevée par les vagues ainsi qu'un tronçon du quai, place Saint-Cloud.

175 personnes durent évacuer leurs habitations. La pluie et le vent continuent à sévir.

## Terribles avalanches en Italie

Rome, 5 février. — Une avalanche s'est produite hier à Bolognola dans les Marches. Elle a provoqué l'écroulement de deux maisons et fait 19 morts et de nombreux blessés.

D'autres avalanches se sont produites dans la région de Pesaro faisant huit morts et une dizaine de blessés.

De nombreuses communes sont isolées.

## Les troubles de Cuba

La Havane, 5 février. — A Santiago la grève générale a été proclamée.

Les tramways ont été abandonnés au milieu des rues.

Une bombe a explosé dans un transformateur électrique souterrain blessant deux personnes.

Les soldats ont tiré sur des personnes manifestant contre le militarisme, Il y a eu un tué et cinq blessés.

## Une femme jalouse tue son mari et se suicide

Paris, 5 février. — Un drame a été découvert la nuit dernière dans le logement occupé, 11 *ter*, avenue Joffre, à la Garenne, par M. René Rambaud, 35 ans, comptable, et sa femme, née Madeleine Mariteau, 35 ans.

Des renseignements recueillis et des constatations faites par M. Vanègue, commissaire de police de Courbevoie, il résulte que Mme Rambaud, neurasthénique et jalouse, a tué son mari d'une balle de revolver derrière la tête pendant qu'il dormait. Puis elle s'est tuée d'une balle dans la tempe droite.

## Résultats de courses hippiques

*Prix des Figuiers* (haies, handicap, à réclamer, 8.000 francs, 3.300 mètres, 9 partants). — 1er Double Dutch, à M. Fontayne ; 2e Croissant, à M. Gassier ; 3e Crumplead Rose Leaf, à M. Grumetz.

Mutuel : 81, 20, 9, 9 50.

*Prix des Mougins* (steeple militaire, 2e série, 2.500 francs, 3.500 mètres, 14 partants). — 1er Sereno ; 2e Périscope ; 3e Hercule.

Mutuel ; 25, 12.50, 22, 43.

## Au banquet de l'Union pour le vote des femmes

ON PRONONCE DES PAROLES PESSIMISTES SUR LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

Paris, 4 février. — Le congrès de l'Union nationale pour le vote des femmes s'est terminé hier. Un banquet a réuni plus de 500 personnes, sous la présidence de M. Maurice Ordinaire, ancien vice-président du Sénat.

A ce banquet, assistaient MM. Paul Reynaud, député, ancien garde des sceaux ; Gignoux, Marcel Héraud, anciens ministres ; Georges Goyau et Paul Valéry, de l'Académie française ; la duchesse de La Rochefoucauld, présidente de l'Union, etc...

Parlant du régime parlementaire, M. Maurice Ordinaire a rappelé que, depuis deux ans, « nous n'avons plus de gouvernement de majorité », que les gouvernements vivent au jour le jour et que le public n'a plus confiance en eux. M. Maurice Ordinaire a ajouté :

— Nous sommes venus à cette chose, très pénible à dire pour nous qui croyons que le régime parlementaire est nécessaire à la sauvegarde de nos libertés, que le public se détourne de nous .. Je ne continue pas, ce sujet m'est très douloureux.

J'aimerais mieux une majorité hostile à mes idées que ce que nous avons actuellement, je veux dire l'anarchie.

Si vous n'arrivez pas à constituer cette majorité, renoncez à la démocratie et faites un dictateur.

M. Maurice Ordinaire a conclu :

— J'ai la conviction que le suffrage universel en France n'est désaxé que parce qu'on l'a trompé, et j'ai la conviction aussi qu'on arrivera à retrouver enfin une véritable majorité en faisant appel aux forces saines du pays.

Après des allocutions de la duchesse de La Rochefoucauld, de MM. Pinelli, Gaston Rageot, Louis Martin et Paul Valéry, qui ont montré combien le pays a besoin de stabilité, M. Paul Reynaud a pris la parole. Plaidant pour l'accession des femmes aux droits politiques, l'ancien garde des sceaux a dit à ses auditrices :

— Si vous n'êtes arrivées à rien en faisant appel à la raison, faites appel à la passion. Le peuple français, plus que de la liberté, a la passion de l'égalité. Lancez vous ardemment dans la lutte politique et les hommes s'apercevront vite que, sur ce terrain où vous entamez la lutte, ils vous doivent au moins l'égalité des droits.

M. Paul Reynaud a ajouté :

— Que les femmes prennent garde d'arriver trop tard : qu'elles craignent, après avoir attendu à la porte de la boutique où l'on vend de la liberté, d'y entrer au moment où cette denrée n'aura plus cours.

Si la démocratie française ne fait pas l'effort nécessaire, il se pourrait bien que, lorsque les femmes parviendront à voter, le vote ne correspondît plus à rien. Si la démocratie française ne fait pas de progrès, je ne crois pas que l'on puisse continuer à garder en France notre régime de liberté.

## Petites nouvelles

De Paris : Le nombre de postes-récepteurs de radiodiffusion déclarés au 31 décembre 1933 est 1.367.715. Le montant des sommes encaissées à la même date est de 63 millions 026 011 fr. 45. La taxe sur les lampes a atteint 1 million 909.928 fr.

— o — De Toulouse : Mme veuve Soubiran, née le 11 novembre 1831, vient de mourir à Toulouse dans sa 103e année.

— o — De Colmar : Les corps des deux dernières victimes de la catastrophe du lac Noir ont été retrouvés. Ce sont ceux de M. Julien Depierre, de Rouen, employé dans un établissement de Belfort, et celui de M. Rachmann, sujet suisse, employé d'une maison de Zurich.

— o — A Livry (Calvados), dans une coupe de bois où l'on faisait sauter à la dynamite des souches d'arbres, une charge a éclaté prématurément, blessant plusieurs personnes qui n'avaient pas eu le temps de s'éloigner. Un ouvrier, M. Leprieur, 26 ans, a été tué et quatre de ses compagnons blessés sérieusement.

## Le général Weygand inaugure un monument au maréchal Foch

« NOUS VIVONS DANS UN TEMPS DIFFICILE OU LES RISQUES SONT SÉRIEUX ! » DIT-IL

Pau, 4 février. — Au parc Beaumont, à Pau, a eu lieu, ce matin, l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du maréchal Foch, œuvre du sculpteur Maxime del Sarte.

Le général Weygand était venu présider cette cérémonie à laquelle assistaient la maréchale Foch et sa fille.

Le général Weygand, après avoir évoqué les origines pyrénéennes du maréchal, son enfance, ses débuts dans l'armée, a retracé son rôle éminent pendant la guerre et a conclu en ces termes :

— Nous vivons en un temps difficile où les risques sont sérieux. Le sort du pays exige impérieusement la pratique des grands devoirs et jamais peut être la notion du devoir n'a été aussi obscurcie, la volonté de le connaître et de le suivre aussi faible. Le devoir envers la France, il est cependant tracé, de nos jours, comme il ne le fut peut-être jamais au cours de notre histoire, par l'exemple de ceux qui ont combattu pour un idéal sublime : le salut de leur patrie, depuis les chefs jusqu'au plus humble soldat.

Un jour, à la fin d'une cérémonie, dans un cimetière du front, le maréchal Foch prit en partant le bras de lord Cavan, alors chef d'état-major impérial, en lui disant : « Montrons à nos morts que nous sommes unis. » Permettez-moi de vous dire, continuant la parole du maréchal : « Soyons unis et montrons à nos morts que nous sommes dignes d'eux. »

## La loterie nationale

**La sixième tranche sera tirée mardi**

Le comité d'organisation de la Loterie nationale annonce que le tirage de la sixième tranche aura lieu demain mardi, à 20 heures 30, dans la grande salle du Trocadéro.

**Le dernier multimillionnaire fait un don à l'assistance publique**

Le gagnant du gros lot de la cinquième tranche de la Loterie nationale a fait parvenir hier matin à M. Louis Mourier, directeur de l'Assistance publique, par l'intermédiaire d'une banque parisienne, une somme de 30.000 francs à répartir entre les six pupilles ayant actionné les roues au tirage de cette tranche.

## COUPS DE CISEAUX

La crise de moralité publique.

M. Pierre Mille expose par des exemples que la crise de moralité publique ne sévit pas seulement chez nous, mais qu'elle est beaucoup plus profonde en d'autres pays du continent.

Cependant, l'« étroitesse d'esprit » nous fait commettre des fautes que ne nie pas M. Pierre Mille, et il signale en passant « la persistante mauvaise volonté, manifestée par le Sénat, à octroyer aux congrégations enseignant hors de France les noviciats que pourtant la loi leur permet d'entretenir ».

Sous la plume d'un écrivain qui n'a rien de clérical et dans un journal peu suspect de la même tendance, l'*Ere Nouvelle*, cet aveu est bon à citer.

×

Ceci se passa tout récemment dans un village de Loir-et-Cher.

Attendant l'ouverture de la perception, une quinzaine de personnes se tenaient sur la place. Quatorze venaient pour toucher et le quinzième pour payer. Les parties prenantes avaient le verbe haut, la partie payante était timide. Aussi, bien qu'elle fût arrivée la première, elle accepta de prendre la dernière place devant les guichets.

Le percepteur arrive, paie un, deux, trois, quatre individus, puis est obligé d'interrompre, car la caisse est vide. Alors, ceux qui n'ont encore rien touché se retournent vers le malheureux payant, lui font aimablement place pour qu'il s'avance jusqu'au guichet, où il s'acquitte de sa dette.

La distribution reprit alors, et s'acheva sans aventure. Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer une moralité de cette histoire.

×

Une exploratrice de 74 ans.

On annonce de New-York que Mme Sarah Lavanburg-Strauss, âgée de 74 ans, se prépare, malgré le fardeau des années, à prendre la tête d'une expédition qui se propose d'explorer le centre de l'Afrique. La courageuse femme est la veuve d'un homme politique connu, Oscar Strauss, qui fut ministre du commerce et du travail sous Théodore Roosevelt, avant d'assumer les fonctions d'ambassadeur de la Maison-Blanche en Turquie.

Mme Strauss a organisé elle-même cette expédition — l'expédition Strauss comme l'appellent déjà les Américains — pour le compte d'un établissement annexe du grand Museum d'histoire naturelle de Chicago, le Field Museum. L'objet du voyage est d'enrichir le Field Museum de quelques exemplaires rares de la faune équatoriale. L'itinéraire prévu traversera le Sénégal, l'Afrique occidentale française et la Nigeria, avec de longues étapes à Tombouctou et Lagos.

Mme Sarah Strauss a dirigé une expédition du même genre en 1929, dans le Nyasaland.

*Nous rappelons à nos lecteurs, et notamment aux sociétés locales, que toutes les comunications adressées au* COURRIER DE L'ALLIER *doivent nous parvenir avant midi.*